

Le FAG

MAG D'INFORMATION

FAGNIÉROT

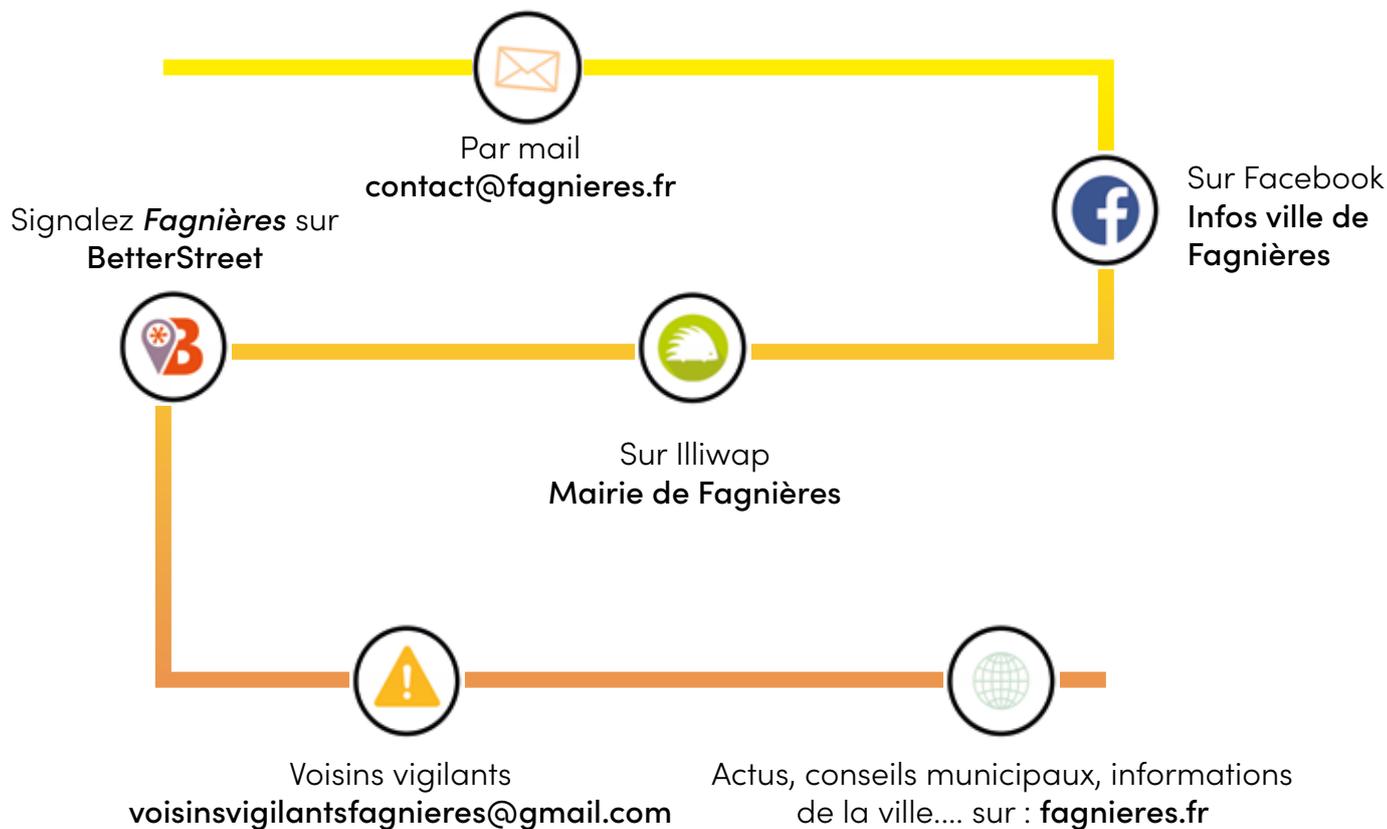


P.6-7 ÉLECTIONS
Pourquoi aller voter, faire ma procuration, où aller voter, formalités...



P.10-11 ENVIRONNEMENT
Concours des maisons fleuries, sachet de graines offert, opération compost....

RESTEZ CONNECTÉ



CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville 4 rue du Général Dautelle 51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Ouvert du mardi au vendredi de 8h45-12h et 13h30-17h et le lundi de 13h30 à 17h
- fagnieres.fr

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves 51000 Châlons-en-Champagne
- 03 26 26 17 86
- Ouverture au public : du lundi au samedi 9h-19h le dimanche 9h-13h

OBJETS PERDUS

- Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Centre Ouest, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
- 0 800 875 615
- Sacs jaunes et pour déjections canines disponibles en mairie

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
- 0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
- 09 72 67 50 51

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
- 03 26 66 27 27 ou le 17

DROITS ET DÉMARCHES

- service-public.fr

L'ÉDITO



La guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, vient percuter cette pandémie qui n'en finit pas, même si les restrictions sanitaires se relâchent.

Notre pays a enregistré un élan de solidarité sans précédent qui s'est confirmé au niveau local par l'ensemble des Fagniérots qui a répondu à l'appel de l'Association des Maires de France soutenant la Protection Civile. Cet appel a été relayé massivement par notre commune, et ainsi plusieurs fourgons de vêtements, de produits d'hygiène etc. ont pu être chargés à la mairie. Le conseil municipal vient de voter une subvention de 1 000€ en faveur du SDIS pour l'accompagner dans ses actions humanitaires à destination de l'Ukraine. Aussi, d'autres proposent des hébergements pour des réfugiés qui arrivent dans la Marne.

Les élus saluent votre générosité qui porte haut l'image de notre commune.

Pendant ce temps la vie locale redémarre et vous pourrez découvrir dans ce journal les diverses animations printanières.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

Denis Fenat

Maire de Fagnières

6^{ème} vice-président de Châlons-Agglomération

En charge des transports et de la mobilité

SOMMAIRE

2-4	ARRÊT SUR IMAGE
5	AGENDA
6-7	ÉLECTIONS
8	BUDGET
9	SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE
10-11	ENVIRONNEMENT
12-13	JEUNESSE
15	CADRE DE VIE
16	COMMERCE
17	SOCIAL
18-19	TRAVAUX
20	TRIBUNE LIBRE
21	INFORMATIONS

Prochaine parution du Fagniérot : juin 2022
Les numéros précédents du Fagniérot sont consultables sur le site de la Ville de Fagnières.

Directeur de publication : Denis Fenat
Rédaction : Bureau municipal
Conception : Florine Rappasse
Photos / illustrations : Ville de Fagnières, Adobe Stock, Jean Roulin

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne
Tirage : 2100 exemplaires
Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.

ARRÊT SUR IMAGE



05/01

illiwap

Les informations importantes sont partagées en temps réel sur l'application. Pensez à la télécharger.

MARCHÉ SOLIDAIRE

Éviter le gaspillage tout en répondant aux besoins des familles les plus précaires. C'est la philosophie du « marché solidaire » des invendus lancé en début d'année à Châlons-en-Champagne. Après une phase d'expérimentation, il pourrait être maintenu.

Tout au long du mois de janvier, l'association "Engagement partagé" a organisé chaque dimanche des « marchés solidaires » dans différents quartiers populaires de l'agglomération châlonnaise. Le premier marché éco-solidaire a eu lieu le dimanche 9 janvier au mail de Schmitt de 17h à 18h30. Trois autres marchés ont eu lieu courant janvier : le 16 sur le parking du centre commercial du Verbeau, le 23 sur la place de Cancalle dans le quartier du Mont St Michel et le 30 au square de l'Europe dans notre commune de Fagnières.

À l'origine de ce projet, les conseillers départementaux de la Marne, Rudy Namur et Khira Taam, avaient une ambition simple : permettre aux plus précaires de faire des courses peu chères, et aux commerçants de réduire le gaspillage alimentaire.

Ces marchés éco-solidaires, organisés par les bénévoles de l'association "Engagement partagé", reposent sur des partenariats avec des commerçants qui vendent à prix coûtant leurs invendus, ou simplement des lots qu'ils vendent à bas prix par solidarité.

Cette expérimentation va être renouvelée dès le mois de mars pour 2 marchés par mois et ce jusqu'à fin juin. Les lieux et les dates seront communiqués dans notre quotidien L'Union et sur Facebook.

07/01

VOEUX 2022 EN LIGNE

En l'absence de la traditionnelle cérémonie des vœux, Monsieur le Maire Denis Fenat a proposé comme l'année dernière un retour sur l'année qui vient de s'écouler et a adressé ses meilleurs vœux en ligne.

Ont été évoqués : la sécurisation de la ville, la politique de réduction de l'empreinte carbone, l'installation et l'inauguration d'équipements sportifs, les manifestations, le projet de restauration scolaire, la smart city et bien d'autres projets et enfin les élections.

NOUVEAU 800m² de SHOWROOM,
un des plus grands du nord-est !

RUE AUGUSTIN FRESNEL
Anciennement ELECTRODEPOT - Près du cinéma
03 26 21 64 00

CHALONS EN CHAMPAGNE

- FENÊTRES PVC - PORTAILS
- PORTES DE GARAGE - VOLETS
- PERGOLAS - ALARMES
- Veranda
- GRANDEUR NATURE



27/01

MONTE-CARLO HISTORIQUE

Ce ne sont pas moins de 130 voitures pilotées par des équipes de 14 nationalités différentes qui se sont élancées dans le cadre de la 24ème édition du rallye Monte-Carlo historique.

Ces belles mécaniques sont arrivées à partir de 20h30 avec un arrêt pour un pointage au niveau du garage Rennesson à Fagnières.

L'occasion a été belle pour le public de regarder en détail les véhicules qui s'étaient présentés avec leur équipage.

25/02

CONCERT DE FRED CHAPELLIER

À l'occasion de la 19^{ème} Nuit du Blues qui quitte Châlons pour Fagnières, les Musiques d'Ici et d'Ailleurs et la Ville de Fagnières ont organisé un concert, une soirée blues avec à l'honneur le guitariste Fred Chapellier. Il a réservé au public fagniérot la primeur de son 7^{ème} et nouvel album « Straight to

the point ». Il s'est produit en quintet avec notamment 2 autres guitaristes.

Fred Chapellier est un artiste de blues qui a travaillé entre autre avec Jacques Dutronc, sans oublier les tournées des Vieilles Canailles avec Eddy Mitchell et Johnny Hallyday.

En 1^{ère} partie s'est produit Slice, un jeune guitariste-chanteur Châlonnais très talentueux.

La Ville de Fagnières a été très heureuse de faire renaître cette manifestation unique en son genre dans notre région, la dernière ayant eu lieu en mai 2017 ; d'ailleurs le public a répondu présent avec une salle André Gallois comble.



3



ARRÊT SUR IMAGE



JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE DES VICTIMES DU TERRORISME

Le 11 mars est devenu en 2005 la "Journée européenne de commémoration des victimes du terrorisme". Cette date du 11 mars est celle des attentats perpétrés par des djihadistes à la gare de Madrid-Atocha en 2004 qui a fait 192 morts et plus de 1 500 blessés, un des attentats les plus meurtriers commis en Europe. Un an plus tard, le 7 juillet 2005, c'est Londres qui devenait la cible des terroristes avec quatre bombes et plus de 50 morts. En 2011, c'est la Norvège qui subissait la pire attaque terroriste de son histoire. Au cours de la décennie suivante, ce sera Paris, Bruxelles, Barcelone...

En France, depuis l'attaque de Charlie Hebdo en janvier 2015, les attentats ont fait plus de 260 morts, les plus meurtriers ayant été ceux du 13 novembre 2015 au Bataclan avec 130 morts et plus de 350 blessés à Paris, et celui du 14 juillet 2016 à Nice (86 morts et plus de 400 blessés).

La première cérémonie nationale a été organisée en 2020 et présidée par le président de la République à Paris en présence du roi et de la reine d'Espagne. Cette célébration nationale se tient désormais chaque année en France pour rendre hommage aux victimes de tous les attentats ayant touché la France depuis les années 1970.

Par-delà le deuil, la commémoration marque aussi notre reconnaissance envers ces femmes et ces hommes qui ont sauvé, secouru, soigné, aidé, accompagné. Sauveteurs, forces de l'ordre, élus, ou passants anonymes, tous ceux qui, lorsque nous avons été frappés au coeur, ont formé d'un seul élan une grande chaîne fraternelle de solidarité.

La présidence de la République a demandé que soit créé un musée-mémorial du terrorisme. Ce lieu commémorera toutes les victimes en France et toutes les victimes françaises à l'étranger. Il doit aussi être un musée d'histoire du terrorisme et un lieu de recherche, de transmission et d'éducation. Ce projet devrait voir le jour en 2027.

19/03



JOURNÉE NATIONALE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Le samedi 19 mars, la "Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc" a été célébrée en présence de la députée Madame Lise Magnier, du conseiller départemental Rudy Namur, du Général Billard, du président de la FNACA, des anciens combattants, des élus et de la Protection Civile.

Agenda 2022

1^{er} avril : **Marché de printemps**

Le rendez-vous gourmand !

Pour ce marché, retrouvez quelques producteurs du marché d'automne de Fagnières mais également de nouveaux exposants avec des produits tous plus gourmands les uns que les autres ! Rendez-vous devant la mairie à partir de 17h.

9 avril : **Opération compost**

Distribution de compost de 8h30 à 12h30, sur le parking du complexe Etienne Wolter, en face du centre de culture André Gallois

10 et 24 avril : **Élections présidentielles**

Retrouvez toutes les informations dans notre dossier élections (pages 6 et 7)

1^{er} mai : **Balade de l'agglomération**

Au programme :

- deux circuits balisés autour des étangs : 7 et 10 km
- des animations (jeux de bûchettes et tir à l'arc)
- un pot et une collation

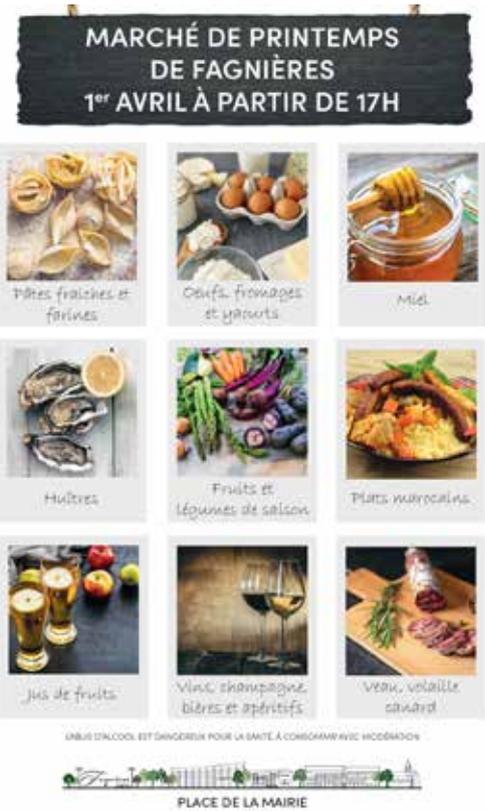
08 mai : **Cérémonie patriotique**

Commémoration de l'Armistice de 1945 au monument aux morts du parc des Tilleuls

12 et 19 juin : **Élections législatives**

Retrouvez toutes les informations dans notre dossier élections (pages 6 et 7)

26 juin : **Marché solidaire au Champ aux Écus à 17h**



DOSSIER : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

POURQUOI ET OÙ ALLER VOTER ?

Voter est donc autant un droit qu'un devoir, celui de faire entendre sa voix pour sauvegarder l'intérêt collectif dans un état où femmes et hommes se sont, de tout temps, battus pour faire valoir et respecter leurs droits fondamentaux.

L'accueil s'effectuera de 8h à 19h

4 bureaux de vote seront mis en place sur 2 sites :

- L'école élémentaire des Tilleuls
- Le Centre de loisirs de la Noue d'Argensols

Un parcours fléché sera installé.

Merci d'apporter votre stylo.

Retrouvez votre situation électorale (êtes-vous inscrit, dans quelle commune, dans quel bureau ?) sur le site du service public rubrique «particuliers-vos droits»



CHANGEMENT D'ADRESSE DANS LA MÊME COMMUNE

Pensez à le déclarer en Mairie en fournissant un justificatif de domicile et le formulaire Cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie) afin d'éviter toute radiation. La case déménagement au sein de la même commune doit être cochée.



LES RAPPELS

6 La carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter mais pour prouver votre identité, vous devez présenter l'un des documents suivants :

- ✓ Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- ✓ Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- ✓ Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie
- ✓ Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie
- ✓ Carte vitale avec photographie
- ✓ Carte de combattant (en cours de validité) avec photographie
- ✓ Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- ✓ Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- ✓ Carte militaire (en cours de validité) avec photographie
- ✓ Permis de conduire (en cours de validité)
- ✓ Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- ✓ Permis de chasse (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.



LES PROCURATIONS

Par internet sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> identification avec FranceConnect

Format papier : pour effectuer la procuration, il est nécessaire de se rendre en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie de son domicile ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Il faut alors remplir un formulaire papier, tout en présentant un justificatif d'identité (CNI, passeport, permis de conduire). On peut choisir de donner procuration pour un tour ou les deux, ou alors pour une durée déterminée, qui peut aller jusqu'à un an.



INFORMATIONS

- ✓ Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire).
- ✓ Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de **deux procurations** dont une seule établie hors France (art. L.73).
- ✓ A ce jour, aucune disposition juridique ne fixe de date limite pour l'établissement d'une procuration. Mais en cas de demande tardive, le mandant doit être informé que, compte tenu des délais d'acheminement, d'instruction et de prise en compte par la mairie de la procuration, il est possible que son mandataire ne puisse pas voter à sa place.
- ✓ Depuis le 1er janvier 2022, le mandataire peut voter à la place du mandant **même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune** (art. 112 de la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019). Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



FORMALITÉS LE JOUR DU VOTE



Lorsque les démarches ont été accomplies puis validées par la mairie, il suffira au mandataire de se présenter au bureau de vote du mandant pour pouvoir voter à sa place le jour de l'élection. Le vote par procuration s'effectue dans les mêmes conditions qu'un vote normal. Le mandataire ne reçoit pas de justificatif particulier par courrier avant le vote, il doit simplement se rendre sur place et fournir une pièce d'identité.

GUCCI
JIMMY CHOO
BOSS
ISABEL MARIANT
MARC JACOBS
sabine be...
J.F. REY
PARASITE

TOP SECRET
EXPOSER
Polaroid
CARRERA
OAKLEY
John Galiano
Pierre Cardin
vonBogen

KO Opticiens

2^{ème} MONTURE DE MÊME MARQUE OFFERTE*
Optique ou Solaire
+ de 2 500 montures !
Sur toutes les collections
Vous ne trouvez pas votre monture ?
On la commande pour vous avec grand plaisir !

*Offre valable pour l'achat d'une monture.

DOSSIER : BUDGET 2022

-32,22%

Recettes des services en baisse

Budget prévisionnel :

Dépenses réelles de fonctionnement 2022

FONCTIONNEMENT

3 884 592€



63% Charges de personnel
Salaires



31% Charges de caractère général
Chauffage, électricité, bâtiments, voiries



4% Autres charges
Indemnités, subventions, cotisations



2% Charges financières
Intérêts d'emprunt

CHIFFRES CLÉS 2021

Section de fonctionnement :

- DÉPENSES : 3 279 745€
- RECETTES : 4 120 441€

Section d'investissement :

- DÉPENSES : 506 871€
- RECETTES : 1 147 129€



EPARGNE DE LA COMMUNE :

840 696€

MAITRISE DES DÉPENSES

Dans le cadre de sa gestion budgétaire, il importe à la ville de rester vigilante, maîtriser ses dépenses et rechercher constamment des marges de manœuvre.

Dans cette perspective, les premières étapes de ce budget, validées lors du débat d'orientation budgétaire, ont été réalisées dans un but de redynamisation des recettes, d'économies futures (énergie, transport...) et d'amélioration des conditions de travail telles que :

- la révision de l'ensemble de nos tarifs dès septembre 2021,
- l'aménagement d'une nouvelle cantine qui permettra notamment la suppression du transport, l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et de l'organisation du travail,
- l'achat de véhicules électriques : baisse des charges d'énergie et d'entretien,
- engager rapidement une réflexion sur la suppression progressive du transport scolaire.



-354 000€

Désendettement

0%

d'augmentation de la part communale

INVESTISSEMENTS 2022

1 148 253€



195 060€

Rénovation thermique des écoles



601 000€

Nouvelle cantine pôle Tilleuls



63 693€

Numérique des écoles



261 000€

Travaux voiries route d'Epernay



20 000€

Projet environnement



20 000€

Un véhicule pour le service technique

TOUS SOLIDAIRES AVEC L'UKRAINE

COLLECTE DE DONS

Dès le mercredi 2 mars, la Protection civile lançait un appel aux dons après le début de la guerre en Ukraine le 24 février. Produits bébé, kits d'hygiène, médicaments, kits de secours, vêtements, tout était nécessaire pour aider les réfugiés.

La Ville de Fagnières s'est mobilisée après avoir reçu un courriel de l'Association des Maires de France (AMF) qui appelait à soutenir la démarche de la Protection civile. Jeudi 10 mars, les bénévoles étaient chargés de collecter l'ensemble des dons sur les différents sites. *« Les gens ont eu la main sur le cœur, assure Siva Mourougane, le président de l'antenne châlonnaise. Certains nous ont appelés pour nous demander la liste des produits nécessaires et ils sont revenus avec des sacs entiers de produits neufs ».* Alors forcément, collecter, trier, peser, stocker, sont des tâches qui nécessitent énormément de travail. Mais Siva Mourougane peut compter sur une équipe de bénévoles enthousiastes et volontaires. *« Je les remercie. Ils ont leur métier, ils viennent sur leur temps libre, on aide pour l'Ukraine mais il y a également les autres missions que l'on continue d'assurer à côté. C'est un travail énorme et ils sont là. Et puis il y a ces particuliers qui viennent quelques heures et ça aussi c'est précieux ».*

Les centaines de cartons ont quitté la cité Tirlet le samedi 12 mars pour être acheminées jusqu'à Strasbourg. Le dimanche 13 mars, des transporteurs ont pris la direction de la Pologne et de l'Ukraine afin de livrer ces milliers de dons.

COLLECTE DE FONDS

Les partenaires de l'Association des Maires de France présents sur place indiquent que les besoins des Ukrainiens se portent désormais prioritairement sur du matériel spécifique, tels que des médicaments et dispositifs médicaux de secours, ou des groupes électrogènes.

L'AMF invite à amplifier l'élan de solidarité sous forme de dons financiers, permettant d'acquérir ces matériels dont les particuliers ne disposent pas.

Par ailleurs, pour préparer l'accueil en France des populations déplacées d'Ukraine, l'AMF encourage les personnes parlant l'Ukrainien à se manifester auprès des autorités locales, ou à se faire connaître auprès de la plateforme Hébergement solidaire pour réfugiés ukrainiens sur Facebook.

Je fais un don :

<https://don.protection-civile.org/soutenir>

AIDE HUMANITAIRE

Suite au conseil municipal du 16 mars 2022, la Ville de Fagnières a décidé de débloquer une aide de 1 000€ en faveur du SDIS pour l'accompagner dans ses actions humanitaires à destination de l'Ukraine.



ENVIRONNEMENT

SACHET DE GRAINES OFFERT PAR LA VILLE DE FAGNIÈRES

Afin d'accueillir à nouveau le printemps tel un rituel nous permettant d'embellir notre quotidien et nos jardins, nous vous proposons un sachet de graines de fleurs des champs issues de 13 variétés différentes. Colorées, parfois parfumées, elles offrent un paysage à la fois bucolique et sauvage d'une hauteur de 120cm. Elles sont par ailleurs très populaires, car elles offrent une belle alternative au simple gazon tout en ayant le pouvoir d'attirer et de nourrir les abeilles, les papillons et autres petits insectes utiles au développement de la biodiversité.

10

On les admire au printemps et elles ne demandent que très peu d'entretien. Ce mélange de fleurs est idéal pour embellir votre quotidien et attirer les insectes pollinisateurs.

Un petit conseil ! Semez les graines à la volée d'avril à mai pour une floraison de juin jusqu'aux gelées.

MAISONS FLEURIES 2022

INSCRIPTION

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse :**
- **Téléphone :**

- **Catégorie 1 :** Maison avec petit jardin
- **Catégorie 2 :** Maison avec grand jardin

Note de présentation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022

Revoilà le printemps ! Il va être temps de ressortir les fleurs afin d'embellir les jardins d'agrément ou même les potagers, les associations de fleurs et légumes ayant une vraie utilité pour combattre les maladies ou les nuisibles.

La journée de visite en juillet et la remise des prix en novembre sont des réels moments de convivialité, alors n'hésitez pas à rejoindre le groupe.

Le critère de développement durable est aussi un élément dont nous continuons à tenir compte. Vous pouvez, lors de votre inscription, nous faire une petite note indiquant votre manière de travailler (récupération des eaux de pluie, paillage, semis, association de plantes, abandon de produits phyto, etc..).

La date de passage du concours sera décidée à la fin du printemps en fonction de la météo, de façon à avoir une observation la meilleure possible.

Les inconditionnels du concours et les nouveaux peuvent s'inscrire grâce au coupon ci-contre.



LE COMPOSTAGE



Pourquoi composter ?

Pour valoriser un maximum de déchets ! Le compost est de plus un produit très utile pour le jardin. Il améliore la structure du sol, l'enrichit en matière organique sans détruire les micro-organismes si importants pour les végétaux.

Faire un compost est loin d'être une chose difficile. Il suffit de gérer autrement ses déchets.

Il n'y a aucune raison d'attendre pour le mettre en place dans le jardin !

2 astuces à partager :

- Le tas à compost :

C'est la solution la plus facile à mettre en œuvre, mais l'aspect « inesthétique » du tas le réserve aux jardins suffisamment grands. Dans un coin de jardin un peu à l'écart, tous les déchets compostables sont simplement entassés. Le compostage en tas peut souffrir des intempéries : il est donc utile de le couvrir d'une bâche quand le temps s'est mis à la pluie, ou de l'arroser légèrement s'il fait trop sec.

- Le composteur :

C'est la solution recommandée pour les petits jardins. Le compost se fait plus rapidement, et la chaleur qui se dégage dans son compartiment hermétique permet de limiter largement des maladies éventuelles. Attention toutefois aux risques d'assèchement ou de surplus d'humidité pouvant bloquer le processus, et il faut aussi remuer plus souvent.

OPÉRATION COMPOST

L'opération compost aura lieu le **samedi 9 avril 2022 de 8h30 à 12h30**, sur le parking du complexe Etienne Wolter, en face du centre de culture André Gallois.



RECOMMANDATIONS CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES

Voici quelques recommandations afin de pouvoir supprimer les eaux stagnantes pour limiter la prolifération des moustiques :

- Éliminer les récipients contenant de l'eau stagnante comme les coupelles de pots de fleurs, les seaux, les vases, etc...
- Mettre à l'abri de la pluie (ou de l'arrosage) les objets situés à l'extérieur de l'habitation et qui peuvent retenir de l'eau
- Vider régulièrement les récipients ne pouvant pas être supprimés ou mis à l'abri
- Curer les gouttières et recouvrir les bidons de récupération d'eau avec des moustiquaires
- Entretien des bassins d'agrément et les piscines hors saison chaude
- Régler l'arrosage automatique afin de ne pas avoir de l'eau stagnante au niveau des buses d'arrosage.



LE VRAI CONSEIL

Opulsat
Ets GALLET

IMAGE • SON • ÉLECTROMÉNAGER
ANTENNES • POÊLES À GRANULÉS

1, rue de la Terrière
51510 FAGNIÈRES
etsgallet@gmail.com

Tél. : 03 26 64 24 67

JEUNESSE



CENTRE DE LOISIRS - VACANCES D'HIVER

Durant les 2 semaines des vacances d'hiver, le Centre de loisirs de Fagnières a organisé ses Jeux Olympiques. Des journées à thème ont été élaborées afin de faire vivre les JO d'Hiver en même temps que nos athlètes à Pékin.

Au programme : une cérémonie d'ouverture avec passage de flambeau, initiation au biathlon, au ski de fond, au slalom, au patinage, au tir à l'arc... Tout cela sans neige et beaucoup d'imagination de la part de l'équipe d'animation afin de faire vivre des JO d'Hiver à vos enfants.

Des bricolages sont venus ponctuer ces séances sportives : fabrication de la Flamme Olympique, de patins à glace, de skieurs miniatures, de médailles...

Comme d'habitude, chaque semaine s'est clôturée par des Olympiades.

Deux semaines sportives placées sous le signe des valeurs olympiques : l'Amitié, le Respect et l'Excellence. Pour les vacances de printemps, les enfants seront plongés dans le monde des sorciers et d'Harry Potter. Alors, enfourchez vos balais et venez nous rejoindre pour une aventure magique du 11 au 22 avril prochain !



VACANCES DE PRINTEMPS DU 11 AU 22 AVRIL 2022



PRÉVISIONS DE SORTIES SCOLAIRES 2022

Viens rejoindre l'École des sorciers de Fagnières ! Les professeurs de Poudlard seront ravis de t'accueillir et feront de toi un vrai petit sorcier.

Au programme : divination, promenade en balai, astronomie, potions...

Alors n'hésite plus, prends ta chouette et viens demander au Choixpeau Magique quelle sera ta Maison.



École maternelle des Collines :

- 5 avril : spectacle "Lucine et Malo" à la salle Jean Gabin (voir détail ci-contre)
- 9 mai : sortie à l'aquarium Nausicaa (voir détail ci-contre)
- 23 mai : sortie au Parc Argonne Nature (voir détail ci-contre)

École maternelle des Tilleuls :

- 10 juin : sortie au zoo d'Amnéville avec des ateliers pour les classes

École élémentaire des Tilleuls :

- 8 avril : visite de l'écomusée "des Vieux Métiers" à Azannes
- 9 juin : visite du château de Vaux-le-Vicomte
- 17 juin : visite de l'écomusée "École 1900" à Oeuilly
- 24 juin : visite de la Maison de la chasse et de la nature à Fagnières.



ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES

Le photographe scolaire sera présent à l'école pour les photos de groupes le 4 avril matin. Depuis quelques années, nous n'avons pu programmer de spectacle pour les élèves de l'école. Cette année, nous espérons pouvoir faire venir le 5 avril prochain la compagnie les Trois Chardons avec leur spectacle «Lucine et Malo».

Nous envisageons également des sorties scolaires le 9 mai pour les classes de Mme Colin et Mme Vilin à Nausicaa à Boulogne sur Mer et le 23 mai pour les classes de Mme Lucas et de Mme Garnier au Parc Argonne Nature.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES TILLEULS

Cette année encore, les élèves de l'école élémentaire des Tilleuls ont participé à la Semaine Olympique et Paralympique.

Des ateliers autour de la pratique des fauteuils roulants et des jeux de goalball ont été proposés à l'ensemble des élèves de l'école, du CP au CM2. D'autres ateliers sportifs ont été proposés aux élèves de CM2 par l'USEP sur une demi-journée. Des visio-conférences avec des sportifs de haut niveau ont été organisées par les équipes de circonscription de l'Education Nationale.

Les enfants ont ainsi pu être sensibilisés aux valeurs de l'Olympisme et ont pu changer leur regard sur le handicap à travers la découverte de plusieurs paraspports.



NOUVEAUX HORAIRES DANS LES ÉCOLES

Horaires des écoles maternelles :

- 08h20 à 11h50 et 13h50 et 16h20

Horaires de l'école élémentaire :

- 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-2023

Les inscriptions scolaires pour les entrées en maternelle (enfants ayant 3 ans au 31 décembre 2022), CP et nouveaux arrivants sur la commune, et les inscriptions périscolaires pour les personnes n'ayant pas de compte sur le portail famille AGORA (sauf transports scolaires) pour tous les niveaux ont été effectuées du 8 au 25 mars.

Pour les retardataires : retrouvez sur le site internet de la commune fagnieres.fr dans la rubrique «Famille et éducation», toutes les informations relatives aux inscriptions scolaires et périscolaires.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 03.26.68.15.31 ou par mail à l'adresse : inscriptions@fagnieres.fr





AMBULANCES CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Spécialisé dans le transport de patients en Ambulances, VSL, Taxis et TMPR

Transports occasionnels ou réguliers

- Urgences
- Entrée ou sortie d'hospitalisation,
- Examens, Consultations, imageries ...
- Dialyses, Chimiothérapies, Radiothérapies ...



03.26.21.43.33

Adresse : 23 Chemin des Ajaux - 51510 Fagnières

Mail : secretariat@ambulancestaxis-marne.fr

Site internet : www.ambulances-taxi-marne.fr



TAXIS LEJEUNE

Transport de personnes et de malades assis

Transports professionnels, personnels, médicaux, messageries



03.26.64.58.82

A vos côtés au quotidien

- Transports de malades assis
- Toutes distances
- Colis express
- Transports de personnes à mobilité réduite



CADRE DE VIE

PETITS RUMINANTS (CHÈVRES, MOUTONS...)

La détention de petits ruminants à titre privé ou professionnel (à partir d'un animal) est conditionnée à l'enregistrement préalable de l'activité auprès du Groupement de Défense Sanitaire et Identification (GDSI) en application des articles D 212-26 et D 212-27 du code rural et de la pêche maritime.

En plus de cette formalité, vous devez :

- veiller à la bonne identification des animaux (bouclage auriculaire), à leur état d'entretien (hébergement, abri, nourriture, eau)
- vous acquitter des formalités de désignation d'un vétérinaire sanitaire, de faire procéder à des dépistages réguliers à l'égard de la brucellose
- en cas de décès d'un animal, vous devez faire enlever son cadavre par le service d'équarrissage (Société ATEMAX) dans les 48h suivant le décès. Service gratuit pour tout détenteur enregistré à l'EDE (Établissement Départemental de l'Élevage).

Au-delà des sanctions pénales prévues en cas d'infraction aux règles ci-dessus, il faut réaliser que le non-respect de ces règles peut mettre en jeu la santé publique.

ÉLEVAGE DE POULES

Pour éliminer vos déchets de cuisine et récupérer quelques œufs, certains d'entre nous ont opté pour l'élevage de quelques poules ou autres volailles.

1 poule ça va, trop de poules bonjour les nuisances.

Attention : trop de volatiles chez vous peut engendrer des troubles de voisinage.

Dans le cadre de mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, le détenteur de volailles de basse-cour doit déclarer ses animaux soit auprès de la Mairie via le formulaire Cerfa n° 15472*02, soit en ligne par voie dématérialisée sur le site suivant : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En application des directives préfectorales du 26 novembre 2021, et afin de lutter contre l'influenza aviaire hautement pathogène, les détenteurs de volailles de basse-cour sont tenus de les mettre à l'abri en bâtiment fermé ou éventuellement sous filet.

LE STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules doit se faire sur les zones marquées à cet effet ou sur les parkings. En revanche, il est interdit sur les trottoirs, goudronnés ou non, afin de laisser le passage libre à tous les piétons et surtout pour faciliter les déplacements de personnes porteuses de handicap ou atteintes de cécité. Chacun dispose de connaissances du respect du code de la route, et même les jeunes y sont sensibilisés dans les établissements scolaires.

La règle est :

« Il est interdit de stationner sur le trottoir en voiture. Le contrevenant s'expose au stationnement gênant ou très gênant. Contrevenir à ces règles peut être sanctionné par une amende de 4^{ème} classe, soit 135€. Si le conducteur est absent ou s'il ne bouge pas son véhicule pour mettre fin à son stationnement dangereux ou non, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites. Evidemment, tout cela aux frais de l'automobiliste fautif. »

BRICORAMA
Route d'Épernay
51510 FAGNIÈRES
03 26 70 55 66
www.bricorama.fr

BRICO DÉCO JARDIN BÂTI
Entre nous, une même passion !

QUEST

COMMERCE



AUDIO OPTIK

AudiO OptiK, votre nouveau magasin d'optique et d'audition récemment ouvert à Fagnières, vous offre un showroom de 600m², regroupant une multitude de marques emblématiques avec plus de 3 000 montures en exposition.

Nous vous accueillons du lundi au samedi de 9h à 19h sans interruption.

Ajustez votre vision en adoptant la haute technologie des verres Leica. De plus, vos enfants disposent d'un espace dédié « Regard'Enfant » de plus de 100m². **Systematiquement nous vous offrirons un examen de votre vue dans notre salle de réfraction, nous sommes spécialistes de l'adaptation de vos lentilles de contact.**

Nous vous invitons à venir tester votre audition avec un **dépistage auditif offert**. Un atelier de montage, entretien et réparation à la vue de tous et de plus de 100m² vous est réservé par vos artisans opticiens-lunetiers. Cela vous permet de suivre en direct le processus de montage des verres, de réparation et d'entretien.

Très bientôt nous aurons le plaisir de fabriquer vos montures au sein de notre magasin dans notre atelier de fabrication.

RÉFLEXOLOGIE

Agnès Gerardin ouvre son cabinet de **réflexologie intégrale**.

«Infirmière de formation initiale, j'ai obtenu en septembre 2020 un certificat professionnel de réflexologue Dien Chan, certificat reconnu et validé par un titre RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)».

La réflexologie Dien Chan est une méthode vietnamienne de réflexologie intégrale : visage, mains, pieds. Cela consiste en la **stimulation de points et/ou de zones réflexes, avec de petits instruments** (méthode non invasive, non douloureuse) afin de permettre à l'organisme de s'autoréguler et de corriger des troubles (et non des pathologies).

Quelles indications ?

Troubles digestifs (constipation, acidité...), troubles du sommeil, troubles musculosquelettiques, stress, anxiété, lâcher prise, maux de tête, migraines, récupération musculaire pour les sportifs...

Les séances ont lieu à mon domicile (Fagnières) mais je peux me déplacer chez les patients dans certaines situations.

Pour prendre rendez-vous :

- Tél : 06 43 23 33 81 : message vocal ou SMS
- Mail : agnes.gerardin.reflexologue@gmail.com
- Messenger via mon compte Facebook : les points d'Agnès – cabinet de réflexologie

OPTICAL CENTER

Votre nouveau magasin Optical Center, **spécialiste en optique et en audition, ouvre près de chez vous.**

Plus de 2 000 montures aux prix les plus bas de France !

Bénéficiez d'un examen de votre vue 100% pris en charge et d'un test auditif gratuit auprès de nos opticiens et audioprothésistes diplômés.

Parlez-en à vos proches !

Optical Center, voir le beau, entendre le bien

- 1 chemin de la Terrière, 51510 Fagnières
- Horaires d'ouvertures : du lundi au samedi de 10h à 19h
- Téléphone : 03 52 83 11 11

SOCIAL

Agenda des aînés



Vendredi 25 mars : *Thé dansant de 14h30 à 17h30 Salle Jean Gabin*

Vendredi 23 septembre : *Thé dansant de 14h30 à 17h30 Salle Jean Gabin*

Vendredi 25 novembre : *Thé dansant de 14h30 à 17h30 Salle Jean Gabin*



- Papeterie
- Consommable
- Bureautique
- Informatique et Téléphonie
- Mobilier
- Services (Impression tout formats, Reliure, Tampon, Carte de visites, Couverture de livres....)



PROFESSIONNELS et PARTICULIERS

N°1 sur la rentrée des classes en magasin spécialisé
Une équipe à votre service toute l'année,
pour répondre au mieux à vos attentes.

Livraison GRATUITE* dans un rayon de 20 kilomètres

TRAVAUX



CONSTRUCTION D'UN LIEU DE RESTAURATION COLLECTIVE

Dans un souci d'augmenter la sérénité, la sécurité, le temps de pause méridienne des élèves et de diminuer les coûts de transport, le conseil municipal a décidé de créer un lieu de restauration près de l'école élémentaire dans l'ancienne mairie.

Aujourd'hui, toutes les études sont clôturées, les budgets sont programmés, les appels d'offres sont réceptionnés et les entreprises retenues sont désignées.

Le coût total de ce projet s'élève à 493 838,40€ HT, les subventions attendues sont de 330 334€ par le département, la région Grand-Est et l'état. L'autofinancement est de 163 504€. La première réunion de chantier a eu lieu le 3 mars dernier.

Nous espérons bénéficier de cette nouvelle installation à la rentrée de janvier 2023.



INTERDICTION DE CIRCULATION DES VÉHICULES DE PLUS DE 3,5 TONNES

Suite à la découverte de cavités en bordure de la RD 87 et afin d'assurer la sécurité des usagers de cette route, il a été décidé de mettre en place une limitation de tonnage à compter du 17/03/2022 du PR 4+0804 (sortie de la Commune de Fagnières) au PR 5+0407 (entrée de la Commune de Saint Gibrien), situés hors agglomération.

À compter du 17/03/2022 et jusqu'à une date ultérieure, la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes est interdite sur la RD 87 du PR 4+0804 au PR 5+0407 situés hors agglomération. Cette disposition ne s'applique toutefois pas aux véhicules de police, véhicules de secours et véhicules intervenant dans le cadre de l'entretien et de l'exploitation de la route.

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par les agents de la CIP Centre-Est secteur Saint Memmie.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

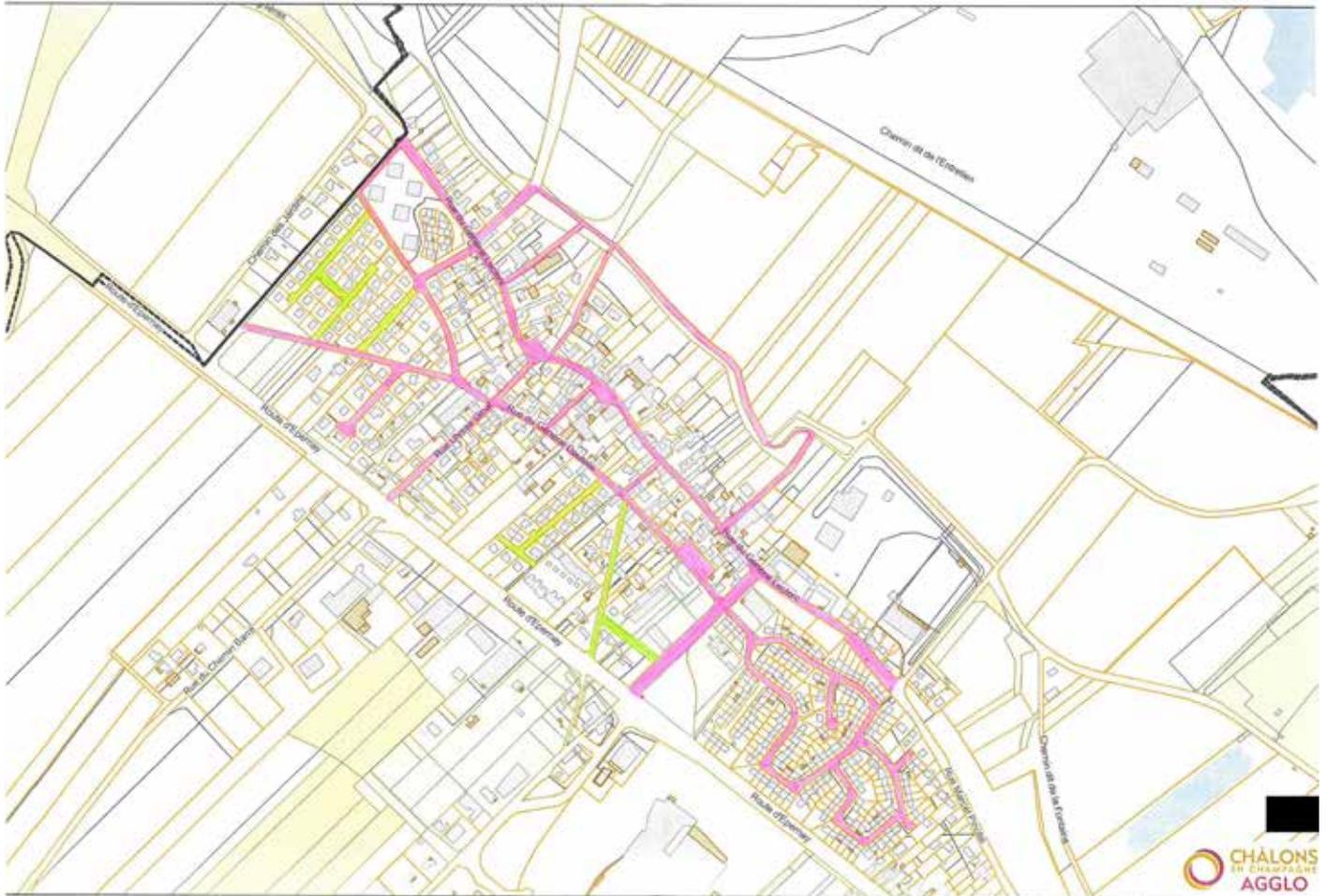
Après la mise en zone 30 des quartiers du Champ aux Écus et des Collines avec de nombreux ralentisseurs (coussins berlinois), nous prolongeons notre action sur le Fagnières historique. Il est prévu d'y passer toutes les rues en zone 30 ainsi que la rue du Général Leclerc et le boulevard Hélène Boucher (voir rues en rose sur le plan joint).

De plus, à la demande de quelques riverains et afin de faciliter la libre circulation des piétons, nous allons faire passer certaines rues en « zones de rencontre 20 km/h » (rues du 355° RI, Joliot Curie, Jean Perrin, de la Prêche et François Arago) (voir rues en jaune sur le plan joint).

Nous lançons aussi une étude avec consultation des riverains pour ralentir de manière arbitraire et auto-

matique la vitesse rue du Général Leclerc en venant de St Gibrien par la mise en place de 2 ou 3 chicanes, de part et d'autre de la rue au niveau des Beaux Regards. Elles pourraient être espacées d'une trentaine de mètres, munies d'une place de stationnement avec une signalisation routière adéquate et une circulation priorisée en montant (affaire à suivre).





1 VERRRE

OFFERT

AudiOptik
optique & audition

**79 Route d'Épernay
FAGNIERES**



REMISE VALABLE POUR L'ACHAT D'UNE MONTURE ET DE DEUX VERRRES LEICA.
HORS TARIF MUTUELLE. NON CUMULABLE AVEC D'AUTRES OFFRES.

VALABLE DU 01/02/2022 AU 30/04/2022

GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Chères Fagnières, chers Fagnières,

Après des mois de privations dues à une situation sanitaire très encadrée, l'heure est venue pour beaucoup de rattraper un peu de temps perdu. Reprise de certaines activités sportives, culturelles, vacances, fêtes de famille : tout est synonyme d'espoir et de retour à la vie normale. Les dernières manifestations organisées par la Ville (la Nuit du Blues, les thés dansants) en sont l'exemple.

Depuis quelques mois, comme si le virus et ses variants ne suffisaient pas, un phénomène nouveau est apparu avec la pénurie de certaines matières premières, ce qui engendre une hausse des prix et donc une baisse du pouvoir d'achat pour beaucoup de familles.

L'équipe municipale qui a choisi de ne pas augmenter ses impôts et de suivre une politique budgétaire rigoureuse pour éviter d'avoir recours à l'emprunt, continue à œuvrer en ce sens et à respecter ses choix d'investissements maîtrisés (travaux d'aménagement de la cantine des Tilleuls, travaux de voirie route d'Épernay...); aussi, il nous faut tenir compte de l'inflation et du contexte global. C'est pour cela que grâce au travail continu et assidu de l'équipe municipale, le budget que nous avons voté est celui de la continuité et de la solidarité.

À l'instant où vous lisez cet article, nous souhaitons vivement que ce nouveau « coup du sort » (conflit Russo-Ukrainien) soit en cours de trouver une solution positive. L'équipe municipale met tout en œuvre pour apporter son soutien à la population ukrainienne.

Romain Wala
Adjoint aux finances

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Notre commune compte 4 953 habitants dont 580 enfants scolarisés en maternelle - primaire et 1 225 séniors de + 65 ans.

Le rapport d'orientations budgétaires 2022, nous a été présenté et expliqué le 20 janvier afin de nous éclairer sur les choix qui détermineront les priorités et l'évolution des finances de notre commune.

A savoir :

Un programme prévisionnel d'investissement sur 5 ans des travaux des voiries communales a été dressé. Pour 2022, il s'élève à 276 754 € :

- Enfouissement des réseaux et réfection des trottoirs de la route d'Épernay pour 260 800€
- Réfection de l'entrée devant la parcelle M. Picard pour 5 954€
- Equipement voiries : coussins berlinois pour 10 000€.

L'entretien des voiries quant à elle sera de 42 000€ (rues Coustou et Girardon et place Pigalle)

Vous pouvez consulter le rapport d'orientation budgétaire sur le site de notre commune. (https://www.fagnieres.fr/documents/article/218/20_01_2022.pdf)

Le marché des travaux de l'aménagement de la cantine du pôle des tilleuls a été attribué en 8 lots pour 421 843€.

Notre ville participe à une collecte de dons pour l'Ukraine. Vous pouvez venir déposer vos dons aux horaires d'ouverture de la mairie (<https://www.fagnieres.fr/decouvrir-fagnieres/actualites/collecte-de-dons-pour-l-ukraine.html>).

TOUS SOLIDAIRES AVEC L'UKRAINE.

Sandrine Antunes

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Chers concitoyens,

L'épidémie de Covid-19 marque le pas pour la plus grande joie de tous. Nous n'avons plus à porter le masque et beaucoup de restrictions ont été levées mais nous vous invitons tous à rester prudents.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui ont pris soin des plus fragiles durant ces deux années.

Depuis un mois une crise majeure sévit au cœur de l'Europe nous rappelant la fragilité de la paix. Nous vous invitons à faire preuve de générosité envers le peuple ukrainien agressé.

Nous devons tirer les leçons de cette crise lors des prochaines élections et refuser nos voix à ceux qui ont soutenu et admiré Poutine même s'ils ont tourné casaque depuis. Réservez-les aux seuls vrais démocrates.

Le conseil municipal vient de voter le compte administratif 2021 et le budget primitif 2022. Si nous soutenons les réels efforts faits pour améliorer les comptes (hausse des tarifs, création de 2 cantines...), ceux-ci ne sont pas suffisants pour produire une amélioration substantielle de la marge d'autofinancement nécessaire aux investissements à venir pour nos voiries trop longtemps délaissées.

La municipalité doit se résoudre à « dégraisser le mammoth », la masse salariale pèse trop sur le budget. Elle doit profiter des départs naturels pour trouver d'autres solutions qu'une embauche systématique. Nos élus doivent donner l'exemple de la frugalité : il y a 12 élus rémunérés à Fagnières pour 8 à St Memmie ou Mourmelon.

Pensez à aller voter les 10 et 24 avril.

Débora Duchene

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Bonjour,

La pandémie est provisoirement suspendue, nous allons donc pouvoir reprendre une certaine liberté. Le port du masque n'étant plus obligatoire, nous allons retrouver les activités annulées les années précédentes. Malheureusement le conflit russo-ukrainien va perturber la quiétude que nous méritions d'avoir. Sans vouloir entrer dans ce problème géo-politique, le fait à tord ou à raison de sanctionner économiquement la Russie, va impacter défavorablement notre pouvoir d'achat.

Retrouver la liberté après la pandémie et se voir contraint de calculer au plus juste notre train de vie, le budget carburant pour aller travailler ou partir en vacances, va perturber une fois de plus le quotidien de nos familles. Il se peut que lorsque vous recevrez ce FAG, le litre de carburant ait dépassé les 2,50€.

Partir en vacances ou pire se rendre sur son lieu de travail va devenir un luxe, cette situation est intolérable.

Les prochains gros travaux de notre commune, qui seront votés au budget 2022, seront essentiellement dédiés à la création de la cantine de l'école des Tilleuls. Ce sont des travaux nécessaires tant à la quiétude des enfants et des accompagnants qu'à la sécurité.

J'espère vous retrouver, pour les anciens, au thé dansant du 25 mars et pour les passionnés de marche à la balade de l'agglomération le 1er mai.

Bonnes vacances de Pâques à tous et profitez bien.

« Nous ne sommes pas encore libres, nous avons seulement la liberté d'être libre. » Nelson Mandela

Thierry Besson

INFORMATIONS



HOMMAGE À MADAME YVETTE LAGROSSE

Notre doyenne fagnièreote est décédée le 3 janvier à l'âge de 104 ans.

Née le 5 août 1917, elle a tenu durant plusieurs années un magasin de cycles à Châlons et dans les années 1970 elle s'est installée à Fagnières.

Durant ces 104 années, 16 présidents de la République se sont succédé en France, de Raymond Poincaré (1913-1920) à Emmanuel Macron.

D'importants événements ont marqué la France durant cette période : 2 guerres mondiales avec leur lot de malheur et de souffrance mais aussi des découvertes qui ont permis de faire progresser notre société, mais surtout d'améliorer le quotidien des Français.

L'eau courante arrive dans les habitations en 1950.

L'électricité : en 1946 l'électricité et le gaz sont nationalisés par EDF et GDF et peu à peu ils intègrent les habitations.

En 1960 : le four électrique, le réfrigérateur, la plaque de cuisson mixte, prennent place dans les cuisines ainsi que les cafetières, les robots, le lave-linge et vers les années 1970 le lave-vaisselle et le four micro-onde font leur apparition.

Pour le fer à repasser électrique, il a été créé en 1913.

Au début du 21ème siècle va apparaître la domotique qui intégrera tous les automatismes de gestion.

Quelques dates :

- 1921 : Coco Chanel lance son parfum n°5
- 1924 : Vote de la loi sur les assurances sociales
- 1932 : Instauration des allocations familiales
- 1936 : Congés payés et semaine de 40 heures
- 1937 : Création de la SNCF
- 1938 : Création du 1er stylo bille
- 1945 : Les françaises peuvent voter pour la première fois
- 1945 : Création du code de la sécurité sociale
- 1950 : Création du SMIG
- 1956 : Création de la vignette automobile
- 1965 : Le droit de travailler : jusqu'en 1965 les Françaises n'avaient pas le droit de travailler sans l'autorisation de leur époux
- 1969 : Les premiers hommes sur la lune
- 1972 : Invention du scanner
- 1975 : Le droit à la contraception et à l'avortement
- 1981 : 1^{er} TGV
- 1993 : Mise en place d'Internet.

Bien d'autres inventions ont changé la vie des Français :

- L'information : du poste de radio au poste de télévision, noir et blanc puis couleur
- Les déplacements : automobiles, TGV, autoroutes, avions.
- La communication avec la téléphonie, téléphone fixe, portable puis internet, webcam
- Les progrès de la médecine qui permettent d'allonger la durée de vie.

Au revoir Yvette

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- 12/01/2022 : MBILLA Etame
- 21/01/2022 : FROGER Valentine
- 26/01/2022 : EL ATTAR Salim
- 31/01/2022 : HIBOUR Shade
- 25/02/2022 : MORIN Léon
- 09/03/2022 : GONCALVES Mathias

Décès :

- 12/12/2021 : MÉNONVILLE Daniel
- 19/12/2021 : MERCADAL Marie-Ange épouse MONTANBAUX
- 22/12/2021 : CHRÉTIEN Pierre
- 30/12/2021 : BECTHOLD Alain
- 02/01/2022 : PÉLICAN Michel
- 05/01/2022 : ECKENSCHWILLER Walter
- 12/01/2022 : PARENTÉ Sylvain
- 26/01/2022 : LEGRAND Alberte veuve TABORIN
- 28/01/2022 : KROLAK Jean-Luc
- 29/01/2022 : CERISIER Anne-Marie veuve FIEVEZ
- 04/02/2022 : STIÉVENARD Patricia épouse THUILLIEZ
- 20/02/2022 : JUSSY Jack
- 28/02/2022 : VAUTRIN Jean

Mariage :

- 09/10/2021 :
KEMMEL Safia et RZYGZKOWSKI Willy



PAS BESOIN DE

PROSPECTUS PAPIER

POUR AVOIR DES PROMOS !

TELECHARGEZ L'APPLICATION MON E.LECLERC



**AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER
NOTRE ENVIRONNEMENT DE DEMAIN !**

E.Leclerc

Qualité **INNOVATION**
PRIX BAS POUR CHACUN
FIDÉLITÉ À L'ÉCOUTE
RESPONSABLE Pouvoir d'achat
Mieux vivre

**NOUVEAU
SERVICE**

**RETROUVEZ DÈS MAINTENANT
VOS TICKETS DE CAISSE
DANS VOTRE APPLICATION
MON E.LECLERC***

E.Leclerc



**FLASHEZ LE QR CODE
POUR TELECHARGER
L'APPLICATION**



**Vos tickets
de caisse
directement
dans votre
boîte e-mail.
Fallait y
penser !**

Total EUR

E.Leclerc Fagnières

